

**RAPPORT SUR LA SOLVABILITE ET LA SITUATION FINANCIERE  
(SFCR)  
MUTUELLE MIEUX-ÊTRE  
EXERCICE 2016**



## SOMMAIRE

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>2. SYNTHÈSE</b>	<b>4</b>
<b>3. ACTIVITÉ ET RESULTATS</b>	<b>4</b>
<b>3.1 ACTIVITÉ</b>	<b>4</b>
3.1.1. <i>Présentation de la Mutuelle</i>	4
3.1.2. <i>Opérations et événements importants</i>	5
<b>3.2 RESULTATS DE SOUSCRIPTION</b>	<b>5</b>
<b>3.3 RESULTATS DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>6</b>
<b>3.4 RESULTATS DES AUTRES ACTIVITÉS</b>	<b>6</b>
<b>3.5 AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>6</b>
<b>4. SYSTÈME DE GOUVERNANCE</b>	<b>7</b>
<b>4.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SYSTÈME DE GOUVERNANCE</b>	<b>7</b>
4.1.1. <i>Le Conseil d'administration</i>	7
4.1.2. <i>Commissions et comités du Conseil d'administration</i>	7
4.1.3. <i>Organigramme et Instances de coordination interne</i>	7
4.1.4. <i>Fonctions clés</i>	8
4.1.5. <i>Politique et pratiques de rémunération</i>	8
<b>4.2 EXIGENCE DE COMPÉTENCE ET D'HONORABILITÉ</b>	<b>8</b>
4.2.1. <i>Exigences de compétence</i>	8
4.2.2. <i>Exigences d'honorabilité</i>	9
4.2.3. <i>Organisation de la mise en œuvre de la politique compétence et honorabilité</i>	9
<b>4.3 SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS L'ÉVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITÉ</b>	<b>9</b>
4.3.1. <i>Le système de gestion des Risques</i>	9
4.3.2. <i>L'évaluation interne des risques et de la solvabilité</i>	10
<b>4.4 SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE</b>	<b>10</b>
4.4.1. <i>Organisation du contrôle interne</i>	10
4.4.2. <i>Les acteurs du contrôle interne</i>	11
4.4.3. <i>Dispositif méthodologique du contrôle interne</i>	11
4.4.4. <i>La fonction de vérification de la conformité</i>	12
<b>4.5 FONCTION D'AUDIT INTERNE</b>	<b>12</b>
4.5.1. <i>Dispositif d'audit interne</i>	12
<b>4.6 FONCTION ACTUARIELLE</b>	<b>13</b>
<b>4.7 SOUS-TRAITANCE</b>	<b>13</b>
4.7.1. <i>Cadre général du dispositif de sous-traitance</i>	13
4.7.2. <i>Sélection des sous-traitants</i>	13
4.7.3. <i>Obligations des parties</i>	13
4.7.4. <i>Contrôle du sous-traitant</i>	13
<b>5. PROFIL DE RISQUE</b>	<b>13</b>
<b>5.1 RISQUE DE SOUSCRIPTION</b>	<b>13</b>
5.1.1. <i>Définition</i>	13
5.1.2. <i>Cartographie</i>	14
5.1.3. <i>Exposition au risque</i>	14
5.1.4. <i>Concentration de risques</i>	14
5.1.5. <i>Atténuation du risque</i>	14
5.1.6. <i>Sensibilité aux risques</i>	14
<b>5.2 LE RISQUE DE MARCHÉ</b>	<b>14</b>
<b>5.3 RISQUE DE CRÉDIT (OU DE DÉFAUT DES CONTREPARTIES)</b>	<b>15</b>
<b>5.4 RISQUE DE LIQUIDITÉ</b>	<b>15</b>
<b>5.5 RISQUE OPÉRATIONNEL</b>	<b>15</b>
<b>5.6 AUTRES RISQUES IMPORTANTS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>15</b>
<b>6. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ</b>	<b>16</b>

6.1	ACTIFS .....	16
6.2.	PROVISIONS TECHNIQUES .....	17
6.3	AUTRES PASSIFS.....	17
6.4	METHODES DE VALORISATION ALTERNATIVES.....	18
6.5	AUTRES INFORMATIONS .....	18
<b>7.</b>	<b>GESTION DU CAPITAL .....</b>	<b>18</b>
7.1	FONDS PROPRES .....	18
7.2	CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS ET MINIMUM DE CAPITAL REQUIS.....	19
	<b>ANNEXES - ETATS QUANTITATIFS.....</b>	<b>20</b>

## 1. Introduction

---

Le présent rapport, « rapport sur la solvabilité et la situation financière » (Solvency and Financial Condition Report / SFCR), s'inscrit dans le cadre de la Directive 2009/138/CE, dite « Solvabilité II », modifiée par la Directive 2014/51/UE dite « Omnibus II ».

Le plan et le contenu de ce rapport s'appuient sur le Règlement délégué (UE) 2015/35 de la Commission du 10 octobre 2014 complétant la directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil sur l'accès aux activités de l'assurance et de la réassurance et leur exercice.

## 2. Synthèse

---

La Mutuelle Mieux-Etre propose ses garanties principalement en santé individuelle et collective.  
Le résultat brut de souscription de la Mutuelle au 31/12/2016 est largement bénéficiaire à 4 185 K€.

La Mutuelle a mis son système de gouvernance en conformité avec les nouvelles exigences réglementaires applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 : Nomination des dirigeants effectifs et opérationnel, création des quatre fonctions clés et s'est affiliée à la SGAPS BTP créée en décembre 2016. Son dispositif de contrôle interne et son système de gestion des risques ont été renforcés et formalisés au travers de politiques processus et procédures, et un premier exercice EIRS (évaluation interne des risques et de la solvabilité) officiel a été réalisé.

Le profil de risque de la Mutuelle est atypique : c'est une mutuelle à gestion déléguée, dont le risque de souscription est réassuré à 100 %, et dont le risque de taux est couvert par un swap.

Cette couverture du risque induit un capital de solvabilité requis relativement faible et principalement constitué d'un risque de contrepartie, de marché et opérationnel.

Compte tenu de son profil de risque, du volume et de la qualité de ses fonds propres, Mutuelle Mieux-Etre respecte largement les exigences réglementaires en matière de solvabilité.

Le tableau ci-dessous présente les éléments de solvabilité de la Mutuelle :

	2016	2015
Capital éligible	51 396 995	48 992 286
Capital de Solvabilité Requis (SCR)	7 146 822	8 695 384
Excédent de capital	44 250 173	40 296 901
<b>Ratio de Solvabilité</b>	<b>719,2%</b>	<b>563,4%</b>
Minimum de Capital Requis (MCR)	3 700 000	3 700 000

## 3. Activité et résultats

---

### 3.1 Activité

#### 3.1.1. Présentation de la Mutuelle

La Mutuelle Mieux-Etre est une mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° SIREN n°775 659 907 (LEI 969500164XAY7LVLLIS80). Son siège est situé au 171 avenue Ledru Rollin, 75 544 Paris cedex 11. La Mutuelle a une implantation nationale avec 13 agences.

A sa création en 1927, **Mutuelle Mieux-Etre** était **SMBTP**, la Mutuelle du bâtiment et des travaux publics : Mutuelle Mieux-Etre est devenue, en se développant, une mutuelle interprofessionnelle **santé, prévoyance, décès** (branches 1, 2, 20 et 21) et apporte à ses membres participants tant en individuel qu'en collectif, en direct

ou avec le concours de ses partenaires intermédiaires et gestionnaires, ses **valeurs mutualistes, de non lucrativité, de service aux adhérents et de solidarité.**

Dans le respect des valeurs de représentation démocratique « **un homme, une voix** », Mutuelle Mieux-Etre est gérée par des représentants élus par les membres participants de la Mutuelle : les délégués. Ceux-ci les représentent à l'Assemblée générale et élisent les administrateurs qui siègent au Conseil d'administration. Celui-ci décide les orientations stratégiques et veille à leur application. Il nomme deux dirigeants effectifs : le Président et la Directrice générale (dirigeante opérationnelle).

Les commissaires aux comptes sont M. FLEURY (Groupe conseil union) et M. GUEREMY (Ernst and Young). Mutuelle Mieux-Etre est soumis au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09.

La Mutuelle exerce sur les lignes d'activités suivantes :

- Santé : Santé Non Vie (incapacité, frais de santé et risque statutaire, invalidité en attente) ; Santé Vie (invalidité Santé Catastrophe : incapacité, invalidité, frais de santé et risque statutaire)
- Vie : Obsèques (capitaux décès/Vie Entière), maintien de la garantie décès/invalidité, Rente éducation, de conjoint.

Les principales zones géographiques couvertes concernent la Métropole, la Martinique et la Guadeloupe.

Liste des garanties	Agrément	Activité S2	Segment S2
Santé	Non Vie	Santé Non Vie	Frais médicaux
Incapacité ou collectivités locales	Non Vie	Santé Non Vie	Perte de revenu
Vie Entière	Vie	Vie	Vie avec PB
Capitaux décès, obsèques, maintien décès, rente de conjoint ou éducation	Vie	Vie	Vie sans PB
Invalidité	Non Vie	Santé Vie	Rentes issues de l'activité Santé Vie

### 3.1.2. Opérations et événements importants

Dans le cadre du partenariat en vigueur avec PRO BTP depuis 2012, la Mutuelle est entrée fin 2016 dans la SGAPS BTP (société de groupe assurantiel de protection sociale) composée de BTP-PRÉVOYANCE et Mutuelle Boissière afin de structurer ses liens de solidarité financière : elle participe aux instances de celle-ci (Assemblée Générale, Conseil d'administration, Comité d'Audit et des Risques).

## 3.2 Résultats de souscription

Sur l'ensemble de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires total s'élève à 131 M€ HT contre 142 M€ en 2015, soit une baisse de 7%. Cette baisse est structurelle, un certain nombre de portefeuilles étant en run off. En santé, le chiffre d'affaires santé s'établit à 128 M€ et enregistre une baisse de 7% par rapport à 2015.

Le Chiffre d'affaires Prévoyance reste quant à lui stable.

Chiffres d'Affaires par LoB	2016	2015	Effectifs	2016		2015	
				Adhérents	Bénéficiaires	Adhérents	Bénéficiaires
Vie avec PB	999 214	1 194 364	Contrats collectifs	52 464	93 747	52 979	98 008
Vie sans PB	2 025 662	2 009 904	Contrats individuels	63 540	113 540	68 922	128 865
Frais médicaux	128 141 463	138 544 498	<b>TOTAL</b>	<b>116 004</b>	<b>207 287</b>	<b>121 901</b>	<b>226 873</b>
Perte de revenu	308 561	- 2 455					
Rentes issues de l'activité Santé Vie	51 998	- 100 227					
<b>Total</b>	<b>131 526 898</b>	<b>141 646 084</b>					

Le résultat de souscription, déduction faite des frais généraux, se décompose de la façon suivante :

LoB	Résultat de souscription 2016			Résultat de souscription 2015			Ecart		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Vie avec PB	-1 654 812	-827 406	-827 406	-142 721	-71 360	-71 360	-1 512 091	-756 046	-756 046
Vie sans PB	-1 767 617	-1 380 491	-387 126	-1 402 717	-1 459 694	56 978	-364 900	79 203	-444 104
Frais médicaux	9 631 294	5 245 074	4 386 220	6 636 160	3 239 113	3 397 047	2 995 134	2 005 960	989 174
Perte de revenu	-1 407 819	-807 436	-600 383	1 526 338	1 000 445	525 894	-2 934 158	-1 807 881	-1 126 277
Rentes issues de l'activité santé vie	-615 726	-76 050	-539 675	-1 332 611	-761 274	-571 337	716 886	685 224	31 662
<b>Total</b>	<b>4 185 320</b>	<b>2 153 690</b>	<b>2 031 630</b>	<b>5 284 449</b>	<b>1 947 229</b>	<b>3 337 220</b>	<b>-1 099 130</b>	<b>206 460</b>	<b>-1 305 590</b>

Malgré un environnement réglementaire toujours plus contraignant, le résultat de souscription de la Mutuelle au 31/12/2016 reste largement bénéficiaire à 4 185 K€.

### 3.3 Résultats des investissements

Les produits financiers sont principalement constitués des revenus des obligations. Ces placements à taux fixe ont fait l'objet d'une couverture via la mise en place d'un swap à taux variable, permettant un adossement des flux de l'actif et du passif et une protection contre le risque de taux.

La Mutuelle a liquidé des titres générant une hausse des produits et des charges de 7,2 M€.

La trésorerie court terme a été majoritairement placée en livrets entreprises

K€	2016	2015	Variations
<b>Produits financiers</b>			
Revenus des placements PRO BTP	780	968	- 188
Liquidation titres et reprise de prov	7 270	118	7 152
<b>Total Produits financiers</b>	<b>8 050</b>	<b>1 086</b>	<b>6 964</b>
<b>Charges financières</b>			
Intérêts de l'emprunt et TSDI	-	585	- 585
Surcôte Décôte	139	135	4
Frais de gestion des placements	76	83	- 7
Liquidation titres et dotation	7 281	1	7 280
<b>Total Charges Financières</b>	<b>7 496</b>	<b>805</b>	<b>6 691</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>554</b>	<b>281</b>	<b>273</b>

### 3.4 Résultats des autres activités

La Mutuelle ne dispose pas d'autres produits ou dépenses importants.

### 3.5 Autres informations

Aucune autre information importante ou qualifiée comme telle par la Mutuelle susceptible d'impacter l'activité ou les résultats n'est à mentionner.

## 4. Système de gouvernance

### 4.1 Informations générales sur le système de gouvernance

**Les assurés sont membres participants de la Mutuelle** : ils élisent parmi eux des délégués, qui les représentent à l'Assemblée générale. Au cours de cette dernière, les délégués élisent les administrateurs (qui siègent au Conseil d'Administration).

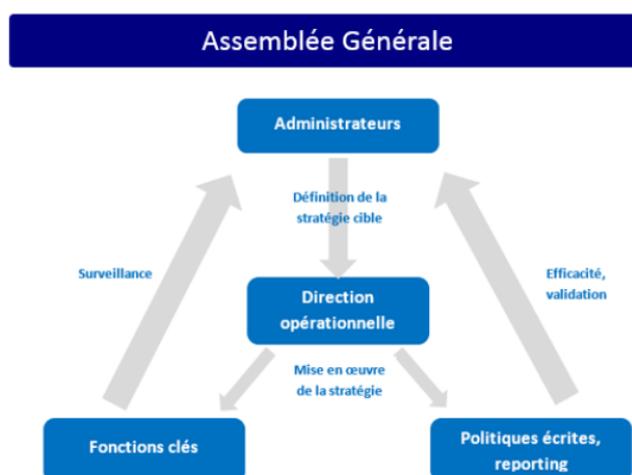
#### 4.1.1. Le Conseil d'administration

Composé de 18 membres (dont 2 salariés de la Mutuelle appartenant au Comité d'entreprise ayant voix consultative), il détermine les orientations de la Mutuelle et veille à leur application. Il opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Mutuelle et de ses participations.

#### 4.1.2 Commissions et comités du Conseil d'administration

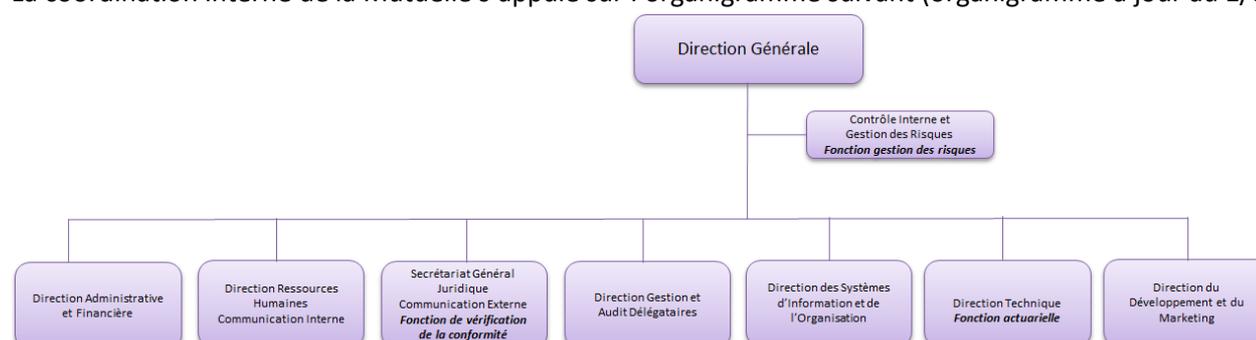
Composés des administrateurs, ils rendent un avis sur les questions relevant de leur mission. En 2016 les cinq instances politiques en place sont le Comité Financier, la Commission Rémunérations et Indemnités, le Comité d'Audit et des Risques, la Commission de la section mutualiste du BTP (SMBTP), la Commission du Fonds Social.

**Le Comité d'Audit et des Risques** occupe un rôle central dans le dispositif de gestion des risques. Il rend compte au Conseil d'administration. Les responsabilités des acteurs ont été clairement identifiées en vue d'assurer une correcte séparation des tâches entre les fonctions d'administration, de gestion et de contrôle, comme l'illustre le schéma ci-dessous :



#### 4.1.3 Organigramme et Instances de coordination interne

La coordination interne de la Mutuelle s'appuie sur l'organigramme suivant (organigramme à jour au 1/07/2016) :



Dans le cadre de ses prérogatives, la Direction Générale s'appuie sur les Comités suivants :

COMITE	COMPOSITION	OBJET/MISSION
<b>De direction</b>	Les directeurs	Instance d'information, de coordination et de décision. La décision revient en dernier lieu à la Direction Générale.
<b>Stratégique</b>	Comité de direction, responsable de la gestion des risques, et invités occasionnels	Instance de réflexion et décisions sur des sujets stratégiques (cartographie des risques, plan stratégique, plans d'actions...).
<b>De pilotage « produits »</b>	ensemble des directions (hors direction ressources humaines et administrative et financière, sauf besoin ponctuel)	A pour missions d'émettre un avis sur l'opportunité, la faisabilité technique, la mise en gestion et les risques associés des nouveaux produits ou de leurs modifications. Il valide l'engagement des budgets et propose le cadencement des nouveaux produits.
<b>Engagement, et souscription</b>	Direction générale, technique et commerciale, et gestion en cas de besoin	Il statue, dans la limite de l'enveloppe accordée par la direction générale, sur les dérogations (tarifs, périmètre, plafonds de garanties, couverture des risques), et effectue des propositions concernant le guide des engagements.
<b>Gestion déléguée</b>	ensemble des directions (hors direction ressources humaines)	Ce comité a pour mission de piloter et suivre les délégataires de gestion
<b>Risques, solvabilité et contrôle Interne</b>	DG, responsable de la gestion des risques et du contrôle interne	il pilote et restitue les travaux not. concernant solvabilité 2
<b>Systèmes d'information</b>	ensemble des directions (hors direction ressources humaines)	il coordonne les projets d'évolutions du système d'informations, les plans d'actions métiers (not. récupération, traitement et fiabilisation des flux de données).
<b>Coordination opérationnelle</b>	ensemble des directions (hors direction ressources humaines)	il coordonne les directions sur les opérations courantes (ex. renouvellement des contrats et exceptionnelles).
<b>De pilotage grands comptes</b>	ensemble des directions (hors direction ressources humaines)	il veille à la qualité de service et au pilotage des grands comptes

#### 4.1.4 Fonctions clés

La réglementation impose aux mutuelles d'avoir quatre fonctions clés : les salariés fonctions clés Gestion des risques, actuarielle et vérification de la conformité sont rattachés directement à la Directrice générale. La fonction clé audit interne a été externalisée auprès de la fonction clé audit interne de la SGAPS BTP. Ces quatre fonctions ont la possibilité d'être entendues par le Conseil d'administration ou l'un de ses comités sur simple demande, et a minima une fois par an afin de présenter le rapport lié à leur fonction.

#### 4.1.5 Politique et pratiques de rémunération

Les administrateurs : ils exercent leurs mandats à titre bénévole, leurs fonctions sont gratuites : ils perçoivent des indemnités, faisant l'objet d'un suivi de consommation régulier, au regard de l'enveloppe déterminée par l'Assemblée générale.

Les salariés : ils bénéficient d'augmentations annuelles, collectives d'une part (déterminées par référence à l'accord de branche), individuelles d'autre part (fonction de l'enveloppe annuelle et des critères d'évaluation formalisés au cours d'entretiens annuels). Une rémunération variable pour le personnel commercial, vise à encourager l'atteinte des objectifs de développement liés à la stratégie de l'entreprise.

## 4.2 Exigence de compétence et d'honorabilité

### 4.2.1 Exigences de compétence

Les administrateurs : leur compétence est appréciée à la fois individuellement et collectivement. En 2016, leur formation a porté sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT) ainsi que le rôle et le statut de l'élu.

Les directeurs : la formation des directeurs a porté sur la digitalisation, les entretiens annuels, les données personnelles, la conformité, les ressources humaines, la santé, la LCB-FT et Solvabilité 2.

Les fonctions clés : il est exigé de toutes les fonctions clés une bonne connaissance du marché de l'assurance et de la réglementation applicable et selon les fonctions, une expertise dans les domaines juridiques ou techniques ou contrôle interne.

#### 4.2.2 Exigences d'honorabilité

Les dirigeants et administrateurs fournissent un CV et un extrait de casier judiciaire, ce dernier étant réclamé ensuite à une fréquence biannuelle. Nul ne peut être nommé dirigeant s'il a fait l'objet depuis moins de dix ans d'une condamnation définitive pour crime ou d'une peine d'emprisonnement ferme ou d'au moins six mois avec sursis.

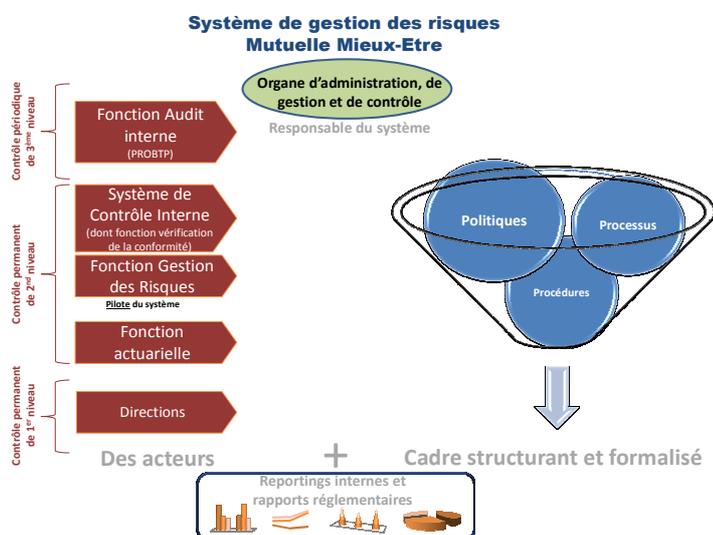
#### 4.2.3 Organisation de la mise en œuvre de la politique compétence et honorabilité

Le Secrétariat général pilote la formation des membres du Conseil d'administration et les procédures de déclaration à l'ACPR portant sur les administrateurs et salariés, l'ACPR pouvant s'opposer à la nomination de dirigeants effectifs, d'un administrateur ou exiger un programme de formation. Les ressources humaines veillent à la formation des fonctions clés.

### 4.3 Système de gestion des risques, y compris l'évaluation interne des risques et de la solvabilité

#### 4.3.1. Le système de gestion des Risques

La Mutuelle attache une attention particulière à l'élaboration et à la mise en œuvre de son système de gestion des risques. Celui-ci est structuré de la manière suivante :



Le Conseil d'administration valide tous les ans les politiques suivantes : la politique générale de gestion des risques, de contrôle interne, d'audit interne, de sous-traitance, de gestion des risques de souscription, de gestion des risques de provisionnement, financière, de réassurance, de compétence et d'honorabilité, de conformité, de rémunération, sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité.

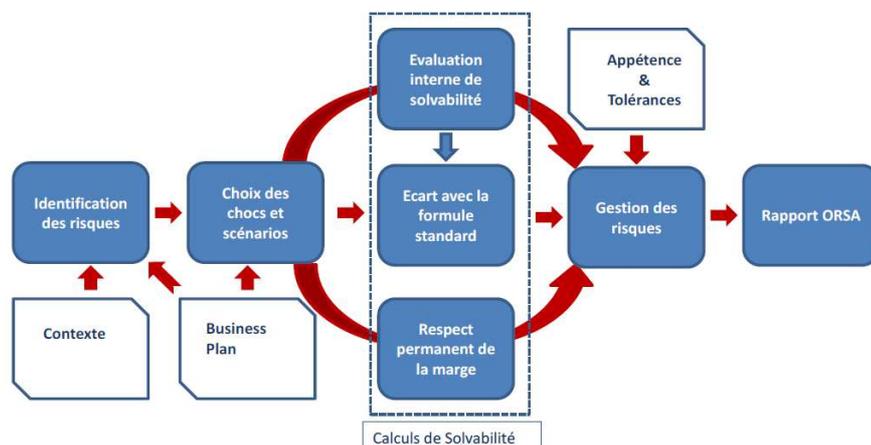
En tant que pilote du système de gestion des risques, la fonction gestion des risques :

- aide l'organe d'administration, de gestion ou de contrôle et les autres fonctions à mettre en œuvre efficacement le système de gestion des risques ;
- assure le suivi du système de gestion des risques ;
- assure le suivi du profil de risque général de l'entreprise dans son ensemble ;
- rend compte des expositions au risque de manière détaillée et conseille l'organe d'administration, de gestion ou de contrôle sur la gestion des risques, y compris sur des questions stratégiques ;
- identifie et évalue les risques émergents.

Sur ces différentes missions, la fonction gestion des risques collabore étroitement avec la fonction actuarielle.

### 4.3.2. L'évaluation interne des risques et de la solvabilité

Le système de gestion des risques est intégré à la structure décisionnaire de la Mutuelle via notamment l'évaluation interne des risques et de la solvabilité (EIRS), dont le processus aboutit à l'adoption par le Conseil d'administration du rapport EIRS :



Les scénarios sont instruits par le Comité d'Audit et des Risques, communiqués à la Direction générale qui peut proposer des ajustements sur la stratégie, pour décision par le Conseil d'administration. La Mutuelle n'est pas exposée, au sens de la formule standard, au risque de souscription (du fait d'une réassurance à 100%), peu au risque de marché (du fait de l'absence de risque de taux via un swap, et de la composition du portefeuille d'actifs de la Mutuelle (obligations d'Etat, ...). Seul un risque sur l'immobilier (siège de la Mutuelle) perdure.

La Mutuelle a réalisé une évaluation de ses risques qu'elle a pris en compte pour déterminer son besoin global de solvabilité.

## 4.4 Système de contrôle interne

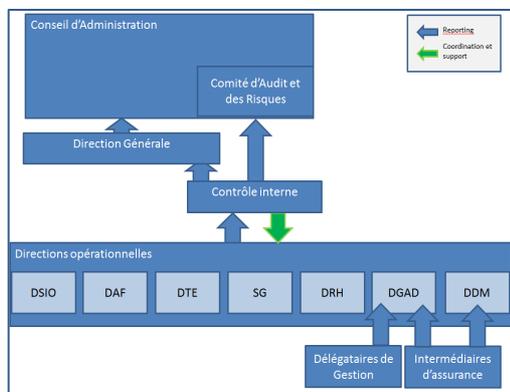
### 4.4.1. Organisation du contrôle interne

Le dispositif de Contrôle Interne de la Mutuelle permet d'analyser les risques pour réduire la probabilité des événements redoutés ainsi que leur impact en cas de survenance. Il existe trois niveaux de contrôle : de premier niveau, exercés par les opérationnels, de second niveau exercé par les responsables de pôles et le responsable du contrôle interne, et de troisième niveau réalisé par les équipes d'Audit de PRO BTP. Ce dispositif permet de dérouler par ailleurs des campagnes de tests périodiques pour vérifier le caractère opérationnel des contrôles déclarés (niveau 1 et 2).

Le Comité d'audit et des risques présente au Conseil d'administration les travaux accomplis durant l'exercice précédent et la Direction générale, impliquée dans le chantier de maîtrise des risques (rapports, cartographies et indicateurs), est invitée au Comité Risques Solvabilité et Contrôle Interne.

#### 4.4.2. Les acteurs du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est animé par le responsable du Contrôle interne et Gestion des risques et porté par chaque Direction Opérationnelle, qui a désigné un relais contrôle interne. Celui-ci permet une gestion saine et prudente, proportionnée à la nature, à l'ampleur et la complexité des opérations, formalisée sous la forme de politiques écrites.



- DSIO : Direction des systèmes d'information et organisation
- DAF : Direction administrative et financière
- DTE : Direction technique et des engagements
- SG : Secrétariat général
- DRH : Direction des ressources humaines
- DGAD : Direction Gestion et Audit Délégateur
- DDM : Direction du Développement et Marketing

#### 4.4.3. Dispositif méthodologique du contrôle interne

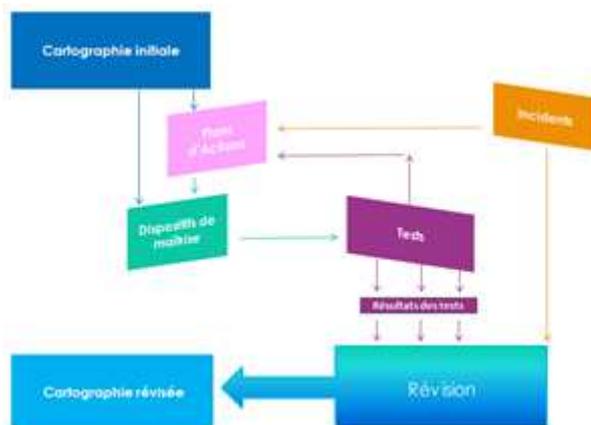
La méthodologie de contrôle interne a abouti à la mise en place de deux cartographies :

1/ **Une cartographie des risques métiers** (via une démarche dite « bottom-up ») dont les différentes étapes sont :

- Identification des risques, (référentiel IFACI, Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne) par direction et par catégorie de risques (opérationnel, non-conformité etc...).
- Evaluation des risques bruts, chacun des risques faisant l'objet d'une cotation combinant probabilité de survenance et impact :

Probabilité de survenance du risque	Fréquente	4	Modéré	Important	Critique	Critique
	Occasionnelle	3	Modéré	Modéré	Important	Critique
	Modérée	2	Faible	Modéré	Important	Critique
	Rare	1	Faible	Faible	Important	Critique
			1	2	3	4
			Faible	Modéré	Significatif	Elevé
<b>Impact</b>						

- Identification des dispositifs de maîtrise : la Mutuelle a mis en place un référentiel de gestion portant sur les activités de la Mutuelle, les procédures de contrôle et le mode d'utilisation des différents outils.
- Evaluation des risques nets : l'atténuation apportée par les éléments de maîtrise en termes de probabilité / impact aboutit à une nouvelle cotation.
- Suivi et actualisation des risques : des campagnes de test sont menées périodiquement et un système de gestion de base incidents a été mis en place, permettant d'agréger les informations pour action de résolution, traités par le relais de contrôle interne et, le cas échéant, par le Comité Risques Solvabilité et Contrôle Interne. On a donc schématiquement le processus suivant :



**2/ Une cartographie des risques stratégiques (via une démarche dite « top-down ») :** le Comité Stratégique a identifié les risques stratégiques de la Mutuelle, définis comme des événements potentiels menaçant sa capacité à maintenir une activité pour l'adhérent : à l'image des risques métiers, les risques identifiés donnent lieu à un plan d'action stratégique présenté annuellement en Comité d'Audit et des Risques, révisé semestriellement lors d'un Comité Risques Solvabilité et Contrôle Interne.

#### **4.4.4. La fonction de vérification de la conformité**

La fonction de vérification de la conformité est chargée d'évaluer le risque de non-conformité, conseiller les organes de la Mutuelle et évaluer l'adéquation des mesures adoptées. Concrètement, elle met en place une politique et un plan de conformité, validée par le Conseil d'administration et réexaminée annuellement. Dans le cadre de ses prérogatives, la fonction vérification de la conformité s'assure qu'un dispositif de formation, information, traçabilité, procédures a été mis en place sur les sujets suivants :

- Protection et confidentialité des données
- Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
- L'assurance vie
- Traitement des réclamations des adhérents
- Dispositif de médiation
- Pratiques commerciales (hors assurance vie)
- Sous-traitance
- Conformité des produits Ethique et déontologie

### **4.5 Fonction d'audit interne**

#### **4.5.1. Dispositif d'audit interne**

La Mutuelle a confié la responsabilité de la fonction clé audit interne au responsable de cette fonction au sein de la SGAPS BTP. Le Comité d'audit et des risques propose des audits, effectue une revue des conclusions d'audits et des recommandations. Les missions d'Audit obéissent à un plan d'audit pluriannuel reposant sur l'analyse des incidents déclarés, l'avancement des plans d'actions associés, et les risques identifiés dans la cartographie des risques opérationnels. L'objectif de ces missions est d'évaluer le degré de maîtrise du fonctionnement atteint par l'entité, émettre des recommandations concrètes et suivre les conditions (actions et échéances) de mise en œuvre des recommandations. Les résultats des missions d'audit sont synthétisés dans un rapport, transmis en mode projet aux audités pour commentaires, puis remis au Directeur général pour arbitrage. Ce document regroupe les constats et recommandations élaborés avec l'entité chargée de leur mise en œuvre. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations est réalisé par le responsable Contrôle interne et la fonction clé Audit interne.

Les éléments descriptifs de l'organisation et du mode de fonctionnement de l'audit interne sont consignés dans la politique d'audit interne, validée par le Conseil d'Administration chaque année.

## 4.6 Fonction actuarielle

Au sein de la Mutuelle, la fonction actuarielle, représentée par le directeur technique, a pour mission de coordonner le calcul des provisions techniques, de donner un avis général sur la politique de souscription et l'adéquation des accords de réassurance, de contribuer à la mise en œuvre du système de gestion des risques, de réaliser tous les calculs du pilier 1 de Solvabilité 2, et de participer au pilier 2 via la rédaction des politiques de gestion des risques de souscription, provisionnement et réassurance. Elle émet également un avis sur la politique de gestion des risques de la qualité des données. Le rapport de la fonction actuarielle 2016 comporte une synthèse des actions entreprises et des recommandations effectuées.

## 4.7 Sous-traitance

### 4.7.1. *Cadre général du dispositif de sous-traitance*

La Mutuelle délègue la gestion de ses cotisations et prestations. A ce titre, elle a fait de la maîtrise de cette gestion déléguée un véritable métier. Le dispositif de sous-traitance s'appuie sur une politique validée par le Conseil d'administration de la Mutuelle et réexaminée annuellement. Pour chaque délégataire, les sous-traitances sont contractualisées via une convention de délégation de gestion, une convention d'intermédiation, une convention de services ou un mandat de gestion financière.

### 4.7.2. *Sélection des sous-traitants*

La délégation d'une activité à un sous-traitant nécessite une connaissance préalable de celui-ci (moyens humains, techniques et organisationnels) afin de garantir une qualité de service aux clients et de se prémunir contre les risques opérationnels. Le choix définitif du sous-traitant est effectué par la Direction générale. Les délégations de gestion sont soumises au Conseil d'administration pour autorisation préalable.

### 4.7.3. *Obligations des parties*

Afin de maîtriser les risques opérationnels liés à l'externalisation, la Mutuelle exige du sous-traitant le respect de la réglementation Solvabilité II, des engagements en matière de restitution des données, l'obligation de coopérer et d'accepter tout audit (de la Mutuelle, des commissaires aux comptes, ou des autorités de contrôle).

### 4.7.4. *Contrôle du sous-traitant*

Le contrôle du sous-traitant s'exerce suivant un modèle de contrôle de 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> niveau, selon le programme d'audit défini par la Direction concernée et validé par le Comité d'Audit et des Risques. Les sous-traitants font l'objet d'un contrôle régulier soit sur place soit au moyen de questionnaires. Concernant les délégataires de gestion, la Mutuelle a créé une Direction dédiée, dont la principale mission est de veiller à l'exécution de leurs missions.

## 5. Profil de risque

---

### 5.1 Risque de souscription

#### 5.1.1. *Définition*

Le risque de souscription est le risque de perte ou changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance, en raison d'hypothèses inadéquates en matière de tarification et de provisionnement.

### 5.1.2. Cartographie

Les frais médicaux représentant 97,4% du chiffre d'affaires, les risques de souscription portant sur ces frais font l'objet d'une revue analytique par délégataire, par canal de distribution (direct, courtage), par secteur d'activité professionnel (BTP, interprofessionnel), par type de gestion (collectif, individuel), par type de contrats (gamme standard, contrats sur-mesure), par catégorie de contrat (PME-PMI, grands Comptes)...

### 5.1.3. Exposition au risque

Les risques de souscription identifiés couvrant les risques liés aux activités d'assurance sont les suivants : baisse de l'activité (découlant de la généralisation de la complémentaire santé et d'une concurrence accrue), l'augmentation du ratio de frais généraux (malgré la baisse des frais généraux), la dégradation de la sinistralité, la survenance d'un sinistre majeur et les phénomènes de cumul (fréquence importante de sinistres au montant faible mais pouvant induire un impact sur le résultat de la Mutuelle).

### 5.1.4. Concentration de risques

Concernant les frais médicaux, en 2016, deux délégataires concentrent les 2/3 du chiffre d'affaires.

### 5.1.5. Atténuation du risque

La Mutuelle est réassurée à 100%, principalement par son partenaire PRO BTP, ce qui neutralise entièrement le risque de souscription.

### 5.1.6. Sensibilité aux risques

Des tests de sensibilité ont été réalisés sur les postes suivants : baisse de l'activité, dégradation du résultat technique, augmentation des frais généraux.

## 5.2 Le risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte résultant de fluctuations affectant le niveau et la volatilité de la valeur de marché des actifs, passifs et instruments financiers.

La structure du portefeuille au 31/12/2016 est la suivante :

K€	Valeur comptable 31/12/2016	Valeur marché 31/12/2016
Autres Placements	55 766	58 912
Placements entreprises liées	38	38
Terrains et Constructions (Siège)	3 692	11 200
<b>Sous Total Placements</b>	<b>59 496</b>	<b>70 150</b>
Livrets	26 881	27 028
<b>TOTAL</b>	<b>86 377</b>	<b>97 178</b>

Le portefeuille d'actifs de la Mutuelle, composé de dettes souveraines, d'OPCVM monétaires, de comptes courants et du siège de la Mutuelle, respecte le principe de la personne prudente (sécurité, qualité, liquidité...). Les obligations souscrites étant des obligations d'état notées au minimum AA, il n'y a pas de risque de spread sur ces obligations, et le swap prémunit la Mutuelle contre le risque de taux.

Le risque de marché de la Mutuelle n'est sensible, compte tenu des mesures d'atténuation prises, qu'à la variation du prix de l'immobilier parisien (siège de la Mutuelle).

### 5.3 Risque de crédit (ou de défaut des contreparties)

Le risque de contrepartie (caractérisé par le défaut potentiel d'une contrepartie à honorer ses engagements) de la Mutuelle porte sur les portefeuilles de placement et le risque d'incapacité des réassureurs à honorer leurs engagements. Du fait des dispositifs de couverture mis en place (réassurance et swap), le risque de crédit constitue le principal risque de la Mutuelle. Les principales contreparties concernées sont les banques, les réassureurs (type 1) et les délégataires de gestion (type 2).

La Mutuelle veille à maîtriser ce risque via :

- La sélection de contreparties bien notées
- Les nantissements et dépôts espèces sur nos provisions techniques cédées

### 5.4 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir honorer ses engagements financiers au moment où ceux-ci deviennent exigibles. La Mutuelle étant réassurée à 100%, elle est très peu exposée à ce risque. De plus le principal réassureur de la Mutuelle lui a versé les provisions techniques cédées en dépôts espèces. Enfin, la structure du portefeuille permet de pouvoir céder rapidement des actifs (livrets, OPCVM monétaires...).

### 5.5 Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de perte résultant de procédures internes défectueuses, du personnel, des systèmes ou d'événements extérieurs. Au-delà du risque opérationnel propre aux activités internes de la Mutuelle, les risques opérationnels peuvent également provenir de la gestion déléguée des contrats, des intermédiaires, ou de la sous-traitance informatique ou financière.

**Qualitativement**, les risques opérationnels sont identifiés via l'élaboration d'une cartographie des risques (basée sur le référentiel IFACI) évalués en brut. Cette identification se traduit ensuite en plans d'actions, contrôles de pertinence, suivi des actions. Parallèlement, un système de base incidents est alimenté.

**Quantitativement**, l'évaluation du risque opérationnel s'appuie sur la formule standard, à l'exception d'une évaluation propre liée aux activités déléguées, effectuée dans le cadre de l'EIRS, ayant consisté à identifier les risques majeurs liés à un dysfonctionnement occasionné par un délégataire de gestion : défaillance des actes de gestion, paralysie de la gestion des contrats, inventaire technique non fiable, non-respect des délais de clôture et de reporting réglementaire, risque de non reversement des flux financiers (cotisations, fonds de roulements).

Afin d'encadrer le risque opérationnel, plusieurs dispositifs ont été mis en place et notamment la structuration du système de contrôle interne, incluant la fonction de vérification de la conformité et l'élaboration d'une politique et plus globalement d'un dispositif de sous-traitance. Le risque opérationnel a fait l'objet d'un calcul de besoin global de solvabilité compte tenu des différentes délégations mises en place. L'impact potentiel n'est cependant pas de nature à affecter significativement la solvabilité de la Mutuelle.

### 5.6 Autres risques importants et autres informations

Il n'existe pas d'autres risques importants ou autres informations de nature à modifier l'appréciation décrite ci-dessus.

## 6. Valorisation à des fins de solvabilité

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes des bilans S1 et S2 :

Passage Bilan S1 à S2 2016 (K€)					
Actif	S2	S1	Passif	S2	S1
Actifs incorporels	-	1 010	Fonds propres	51 397	46 594
Impôts différés Actif	1 155	-			
Placements	70 150	59 496	Provisions techniques brutes	53 238	54 978
<i>Terrains, Constructions</i>	11 200	3 692	<i>BE</i>	50 930	-
<i>Participations</i>	38	38	<i>RM</i>	2 308	-
<i>Autres placements</i>	70 425	55 766			
<i>Swap -</i>	11 513	-	Provisions pour risques et charges	4 291	4 291
Provisions techniques cédées	50 894	54 978	Dépôts en espèces reçus	40 944	40 944
Créances	21 403	21 403	Impôts Différés Passif	3 677	-
Autres actifs	38 106	38 106	Autres dettes	28 197	28 197
Comptes de régularisations actifs	36	576	Comptes de régul passifs	-	565
	<b>181 743</b>	<b>175 568</b>		<b>181 743</b>	<b>175 568</b>

Les différentes écritures de passage entre les comptes statutaires et le bilan Solvabilité 2 sont décrites dans le tableau suivant :

- Les postes identifiés en rose sont annulés dans le bilan SII (valorisés à 0)
- Les postes identifiés en vert sont réévalués à leur valeur de marché

Ces 2 catégories de poste ont un impact sur les impôts différés recalculés dans le bilan SII.

- Les postes identifiés en bleu sont gardés à leur valeur comptable.

ACTIF		PASSIF	
Poste de bilan comptable	Intégration dans Solvabilité II	Poste de bilan comptable	Intégration dans Solvabilité II
Actif incorporel	Valorisé à zéro	Fonds Mutualistes et réserves	Intégrés aux fonds propres
Placements	Intégrés en valeur de marché	Fonds de dotation avec droit de reprise	Intégré en valeur comptable
Terrains et Constructions	Intégrés en valeur de marché	Passifs subordonnés	Intégré en valeur comptable
Placements dans les entreprises liées	Intégrés en valeur de marché	Provisions techniques brutes	Réévalué par calcul du Best Estimate
Autres placements	Intégrés en valeur de marché	Provisions pour Risques et Charges	Intégré en valeur comptable
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	Réévalué par calcul du Best Estimate	Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	Intégré en valeur comptable
Créances	Intégré en valeur comptable	Autres dettes	Intégré en valeur comptable
Actifs corporels d'exploitation	Intégré en valeur comptable	Surcôte des obligations	Inclus dans la valeur de marché
Trésorerie	Intégré en valeur comptable	Autres	Intégré en valeur comptable
Intérêts et loyers acquis non échus	Inclus dans la valeur de marché		
Autres comptes de régularisations	Intégré en valeur comptable		
<i>Décôte des obligations</i>	Inclus dans la valeur de marché		
<i>Autres</i>	Intégré en valeur comptable		

### 6.1 Actifs

Les actifs incorporels (dont les développements informatiques internes) sont considérés comme nuls. Les investissements sont renseignés en valeur de réalisation (valeur de marché). La valeur des actifs corporels d'exploitation est considérée égale à la valeur comptable. Pour les autres éléments de l'actif (dont trésorerie, dépôts et comptes à terme, crédit hypothécaires et prêts), la valeur comptable est considérée comme la

meilleure approximation de la valeur économique. En 2016, l'augmentation des placements entre S1 et S2 s'explique par la plus-value latente sur l'immeuble du siège social de la Mutuelle, valorisée dans les comptes S1 à 3,7 M€ et à 11,2 M€ en S2.

## 6.2. Provisions techniques

Au 31/12/2016, les engagements techniques de la Mutuelle par ligne d'activité (LoB) se présentent de la façon suivante :

LoB	Best Estimate	Marge de risque	Best estimate + marge de risque
Vie avec PB	5 315 209	240 918	5 556 127
Vie sans PB	14 081 989	638 283	14 720 273
Frais médicaux	10 827 525	490 771	11 318 295
Perte de revenu	8 497 350	385 153	8 882 502
Rentes issues de l'activité santé vie	12 207 545	553 322	12 760 867
<b>Total</b>	<b>50 929 617</b>	<b>2 308 447</b>	<b>53 238 065</b>

Les écarts de valorisation entre les provisions S1 et S2 se présentent de la façon suivante :

LoB	Provisions techniques S1	Provisions techniques S2	Ecart de valorisation S2-S1	Evolution S2/S1
Vie avec PB	6 514 555	5 556 127	-958 428	-14,71%
Vie sans PB	15 262 779	14 720 273	-542 506	-3,55%
Frais médicaux	12 587 752	11 318 295	-1 269 456	-10,08%
Perte de revenu	8 284 382	8 882 502	598 120	7,22%
Rentes issues de l'activité santé vie	12 328 440	12 760 867	432 428	3,51%
<b>Total</b>	<b>54 977 908</b>	<b>53 238 065</b>	<b>-1 739 843</b>	<b>-3,16%</b>

Les provisions techniques S2 s'élèvent à 53 238 065 €, soit une baisse de 3,16% par rapport aux provisions comptables S1 : le montant des best estimate « Vie avec PB » est plus faible en S2 qu'en S1 de -14,71%, la diminution du Best Estimate « Frais médicaux » de -10,08%, qui s'explique par la prise en compte du best estimate cotisations.

## 6.3 Autres passifs

Pour les autres passifs, la valeur comptable est considérée comme la meilleure approximation de la valeur économique.

### Impôts différés

Impôts différés - MDA080 en EUR

<b>IDP (Plus values latentes)</b>	<b>3 676 610,10</b>
Valeur de marché (actifs)	102 280 317,06
Valeur Fiscale	97 577 089,88
<b>IDP (Provisions)</b>	<b>-807 195,62</b>
Provisions techniques (SI)	0,00
BE	36 006,87
Marge pour risque	2 308 447,45
<b>IDP (Autres)</b>	<b>-347 639,06</b>
Actifs Incorporels	1 009 698,12
Ecart de revalorisation sur les passifs éventuels et dettes subordonnées	0,00

Taux d'Impôts : 34,43%

<b>IDP</b>	<b>2 521 775,42</b>
IDP - Plus values latentes	3 676 610,10
IDP - Provisions	-807 195,62
IDP - Autres	-347 639,06

Les impôts différés sont calculés sur les écarts de valeur entre le bilan Solvabilité II et le bilan fiscal, en accord avec les spécifications techniques de l'EIOPA. Par mesure de prudence, le déficit reportable au 31/12/2015 n'est pas pris en compte dans le calcul. Le taux d'imposition est de 34,43%. La Mutuelle est soumise cette année à la contribution sociale au taux de 3,3% sur l'impôt.

## 6.4 Méthodes de valorisation alternatives

La Mutuelle n'utilise aucune méthode de valorisation alternative autre que celles prévues par la réglementation.

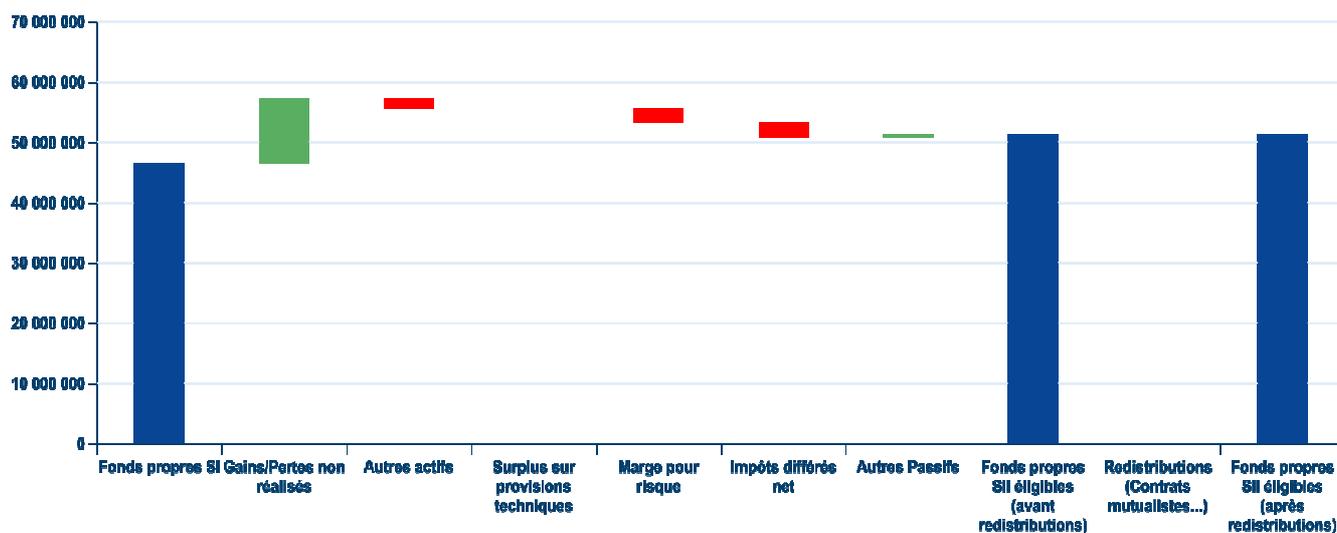
## 6.5 Autres informations

Aucune autre information importante ou qualifiée comme telle par la Mutuelle susceptible d'impacter la valorisation des actifs et passifs n'est à mentionner.

# 7. Gestion du capital

## 7.1 Fonds propres

Le graphique ci-dessous représente les fonds propres S1 et leur passage aux fonds propres S2



**Fonds propres S1**  
46 594 415,7

Gains/Pertes non réalisés	10 653 442,5
Autres actifs	-1 549 239,5
Surplus sur provisions techniques	-36 006,9
Marge pour risque	-2 308 447,4
Impôts différés net	-2 521 775,4
Autres Passifs	564 606,3

**Fonds propres SII éligibles**  
51 396 995,3

Les fonds propres économiques de la Mutuelle sont égaux à l'écart entre l'actif et le passif du bilan Solvabilité II. A la suite du remboursement, par la Mutuelle fin 2015, de son emprunt pour fonds de développement et de ses TSDI, et de l'émission simultanée de certificats mutualistes, tous les éléments de fonds propres de la Mutuelle sont qualifiés de capitaux stables et solides. Ils peuvent ainsi être intégralement pris en compte dans le cadre de la couvertures des SCR et MCR.

## 7.2 Capital de solvabilité requis et minimum de capital requis

Le capital de solvabilité requis (SCR), calculé en utilisant la formule standard, s'élève au 31/12/2016 à 7 146 822 €. Il se décompose de la manière suivante :

<b>SCR</b> 7 146 822,4					
<b>Ajustement</b> -2 521 775,4		<b>BSCR</b> 7 437 383,0		<b>Opérationnel</b> 2 231 214,9	
<b>Marché</b> 4 429 313,2	<b>Vie</b> 1 183,5	<b>Non-Vie</b> 0,0	<b>Défaut</b> 4 966 528,8	<b>Santé</b> 5 256,3	<b>Intangible</b> 0,0
<b>Contra-Cyclique</b> 0,0	<b>Catastrophe</b> 324,2	<b>Prime et Réserve</b> 0,0	<b>Type 1</b> 1 850 095,1	<b>Similaire à la Vie</b> 32,7	
<b>Concentration</b> 586 195,9	<b>Incapacité / Invalidité</b> 0,0	<b>Rachat</b> 0,0	<b>Type 2</b> 3 425 838,2	<b>Similaire à la Non-Vie</b> 5 239,9	
<b>Taux d'Intérêt</b> 0,0	<b>Frais</b> 230,4	<b>Catastrophe</b> 0,0		<b>Prime et Réserve</b> 5 239,9	
<b>Devise</b> 0,0	<b>Longévité</b> 131,1			<b>Rachat</b> 0,0	
<b>Actions</b> 8 354,0	<b>Décès</b> 733,0			<b>Catastrophe</b> 0,0	
<b>Immobilier</b> 4 293 820,1	<b>Révision</b> 0,0				
<b>Spread</b> 175 040,2	<b>Rachat</b> 500,9				

La comparaison par sous modules entre les exercices 2015 et 2016 est présentée ci-dessous :

		2 016	2 015
SCR de Contrepartie	type 1	1 850 095	1 885 048
	type 2	3 425 838	5 334 906
Total du SCR de Contrepartie		4 966 529	6 883 074
SCR du Marché	Taux d'interet	0	0
	Actions	8 354	163 483
	Immobilier	4 293 820	3 012 001
	Spread	175 040	168 901
	Concentration	586 196	758 853
	Change	0	0
Total du SCR du Marché		4 429 313	3 315 423
SCR de Souscription Santé		5 256	0
SCR de Souscription Vie		1 184	0
BSCR		7 437 383	8 334 915
SCR Opérationnel		2 231 215	2 500 475
Ajustement		-2 521 775	-2 140 006
SCR Global		7 146 822	8 695 384

Le SCR Global baisse de 1 548 K€ par rapport à 2015, améliorant d'autant la solvabilité de la Mutuelle.

**Compte tenu de son profil de risque, du volume et de la qualité de ses fonds propres, Mutuelle Mieux-Etre respecte les exigences réglementaires en matière de solvabilité.**

## Annexes - états quantitatifs

Unité d'affichage : €

Date d'arrêt : 31 décembre 2016

Etat S.02.01.01 – Bilan

Actifs		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Immobilisations incorporelles	R0030	0,0
Actifs d'impôts différés	R0040	1 154 787,1
Excédent du régime de retraite	R0050	0,0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	5 975 280,2
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte)	R0070	70 148 689,6
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0,0
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	37 972,5
Actions	R0100	0,0
Actions – cotées	R0110	0,0
Actions – non cotées	R0120	0,0
Obligations	R0130	57 450 296,6
Obligations d'État	R0140	57 450 296,6
Obligations d'entreprise	R0150	0,0
Titres structurés	R0160	0,0
Titres garantis	R0170	0,0
Organismes de placement collectif	R0180	23 702 127,1
Produits dérivés	R0190	-11 513 284,2
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	471 577,5
Autres investissements	R0210	0,0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0,0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0,0
Avances sur police	R0240	0,0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0,0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0,0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	50 893 610,4
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	19 311 524,4
Non-vie hors santé	R0290	0,0
Santé similaire à la non-vie	R0300	19 311 524,4
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	31 582 086,0
Santé similaire à la vie	R0320	12 206 324,4
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	19 375 761,6
Vie UC et indexés	R0340	0,0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0,0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	19 038 076,3
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0,0
Autres créances (hors assurance)	R0380	2 364 874,6
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0,0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	32 277 473,0
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	36 094,3
Total Actifs	R0500	181 888 885,6

		Valeur Solvabilité 2
<b>Passifs</b>		<b>C0010</b>
Provisions techniques non-vie	<b>R0510</b>	20 200 745,4
Provisions techniques non-vie (hors santé)	<b>R0520</b>	0,0
Provisions techniques calculées comme un tout	<b>R0530</b>	0,0
Meilleure estimation	<b>R0540</b>	0,0
Marge de risque	<b>R0550</b>	0,0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	<b>R0560</b>	20 200 745,4
Provisions techniques calculées comme un tout	<b>R0570</b>	0,0
Meilleure estimation	<b>R0580</b>	19 324 874,2
Marge de risque	<b>R0590</b>	875 871,2
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	<b>R0600</b>	33 037 181,1
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	<b>R0610</b>	12 760 834,0
Provisions techniques calculées comme un tout	<b>R0620</b>	0,0
Meilleure estimation	<b>R0630</b>	12 207 545,2
Marge de risque	<b>R0640</b>	553 288,8
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	<b>R0650</b>	20 276 347,1
Provisions techniques calculées comme un tout	<b>R0660</b>	0,0
Meilleure estimation	<b>R0670</b>	19 397 197,9
Marge de risque	<b>R0680</b>	879 149,2
Provisions techniques UC et indexés	<b>R0690</b>	0,0
Provisions techniques calculées comme un tout	<b>R0700</b>	0,0
Meilleure estimation	<b>R0710</b>	0,0
Marge de risque	<b>R0720</b>	0,0
Autres provisions techniques	<b>R0730</b>	0,0
Passifs éventuels	<b>R0740</b>	4 290 833,4
Provisions autres que les provisions techniques	<b>R0750</b>	0,0
Provisions pour retraite	<b>R0760</b>	0,0
Dépôts des réassureurs	<b>R0770</b>	40 943 775,2
Passifs d'impôts différés	<b>R0780</b>	3 676 328,8
Produits dérivés	<b>R0790</b>	0,0
Dettes envers des établissements de crédit	<b>R0800</b>	0,0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	<b>R0810</b>	0,0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	<b>R0820</b>	18 519 500,1
Dettes nées d'opérations de réassurance	<b>R0830</b>	1 966 743,4
Autres dettes (hors assurance)	<b>R0840</b>	7 710 565,9
Passifs subordonnés	<b>R0850</b>	0,0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	<b>R0860</b>	0,0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	<b>R0870</b>	0,0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	<b>R0880</b>	146 662,0
Total passifs	<b>R0900</b>	130 492 335,2
Excédent d'actif sur passif	<b>R1000</b>	51 396 550,4

Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)														Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens	Total	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200	
<b>Primes émises</b>																			
Brut Assurance directe	R0110	128 141 163,3	308 560,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						128 449 724,2
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130													0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Part des réassureurs	R0140	128 141 163,3	308 560,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		128 449 724,2
Net	R0200	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
<b>Primes acquises</b>																			
Brut Assurance directe	R0210	128 141 163,3	308 560,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						128 449 724,2
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230													0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Part des réassureurs	R0240	128 141 163,3	308 560,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		128 449 724,2
Net	R0300	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
<b>Charge des sinistres</b>																			
Brut Assurance directe	R0310	90 530 203,9	-2 405 028,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						88 125 175,7
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330													0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Part des réassureurs	R0340	90 530 203,9	-2 405 028,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		88 125 175,7
Net	R0400	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
<b>Variation des autres provisions techniques</b>																			
Brut Assurance directe	R0410	0,0	-2 947 640,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						-2 947 640,3
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430													0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Part des réassureurs	R0440	0,0	-2 947 640,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		-2 947 640,3
Net	R0500	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
<b>Dépenses engagées</b>																			
<b>Charges administratives</b>																			
Brut Assurance directe	R0610	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						0,0
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0620	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0630													0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Part des réassureurs	R0640	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Net	R0700	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
<b>Frais de gestion des investissements</b>																			
Brut Assurance directe	R0710	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						0,0
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0720	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0730													0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Part des réassureurs	R0740	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Net	R0800	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
<b>Frais de gestion des sinistres</b>																			
Brut Assurance directe	R0810	10 535 161,6	34 783,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						10 569 944,8
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0820	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0830													0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Part des réassureurs	R0840	10 535 161,6	34 783,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		10 569 944,8
Net	R0800	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
<b>Frais d'acquisition</b>																			
Brut Assurance directe	R0910	7 871 240,4	15 615,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						7 886 856,1
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0920	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0930													0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Part des réassureurs	R0940	7 871 240,4	15 615,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		7 886 856,1
Net	R01000	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
<b>Frais généraux</b>																			
Brut Assurance directe	R1010	9 741 265,5	996 933,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						10 738 198,6
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R1020	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R1030													0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Part des réassureurs	R1040	9 741 265,5	996 933,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		10 738 198,6
Net	R10000	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
<b>Autres dépenses</b>																			
<b>Total des dépenses</b>		R1200																	
<b>Total des dépenses</b>		R1300																	

	Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance		Total	
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéficiaires	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements	Réassurance maladie	Réassurance vie		
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280		
<b>Primes émises</b>										
Brut	R1410	0,0	999 213,6	0,0	2 025 661,9	51 998,4	0,0	0,0	0,0	3 076 873,9
Part des réassureurs	R1420	0,0	999 213,6	0,0	2 025 661,9	51 998,4	0,0	0,0	0,0	3 076 873,9
Net	R1500	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Primes acquises</b>										
Brut	R1510	0,0	999 213,6	0,0	2 025 661,9	51 998,4	0,0	0,0	0,0	3 076 873,9
Part des réassureurs	R1520	0,0	999 213,6	0,0	2 025 661,9	51 998,4	0,0	0,0	0,0	3 076 873,9
Net	R1600	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Charge des sinistres</b>										
Brut	R1610	0,0	4 201 514,4	0,0	2 102 158,1	-8 208 887,8	0,0	0,0	0,0	-1 905 215,3
Part des réassureurs	R1620	0,0	4 201 514,4	0,0	2 102 158,1	-8 208 887,8	0,0	0,0	0,0	-1 905 215,3
Net	R1700	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Variation des autres provisions techniques</b>										
Brut	R1710	0,0	2 490 953,2	0,0	-234 355,4	-8 706 889,8	0,0	0,0	0,0	-6 450 292,0
Part des réassureurs	R1720	0,0	2 490 953,2	0,0	-234 355,4	-8 706 889,8	0,0	0,0	0,0	-6 450 292,0
Net	R1800	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Dépenses engagées</b>	R1900	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Charges administratives</b>										
Brut	R1910	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Part des réassureurs	R1920	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Net	R2000	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Frais de gestion des investissements</b>										
Brut	R2010	0,0	0,0	0,0	124 466,7	0,0	0,0	0,0	0,0	124 466,7
Part des réassureurs	R2020	0,0	0,0	0,0	124 466,7	0,0	0,0	0,0	0,0	124 466,7
Net	R2100	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Frais de gestion des sinistres</b>										
Brut	R2110	0,0	256 249,2	0,0	102 260,1	150,8	0,0	0,0	0,0	358 660,1
Part des réassureurs	R2120	0,0	256 249,2	0,0	102 260,1	150,8	0,0	0,0	0,0	358 660,1
Net	R2200	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Frais d'acquisition</b>										
Brut	R2210	0,0	44 617,9	0,0	51 796,1	1 569,1	0,0	0,0	0,0	97 983,1
Part des réassureurs	R2220	0,0	44 617,9	0,0	51 796,1	1 569,1	0,0	0,0	0,0	97 983,1
Net	R2300	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Frais généraux</b>										
Brut	R2310	0,0	642 597,3	0,0	1 134 707,1	168 002,1	0,0	0,0	0,0	1 945 306,5
Part des réassureurs	R2320	0,0	642 597,3	0,0	1 134 707,1	168 002,1	0,0	0,0	0,0	1 945 306,5
Net	R2400	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Autres dépenses</b>	R2500									0,0
<b>Total des dépenses</b>	R2600									0,0
<b>Montant total des rachats</b>	R2700	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 076 873,9

**S.12.01.01**  
**Life and Health SLT Technical Provisions**

31/12/2016 - Scénario Réglementaire - sept-13 - SOCIETE MUTUELLE MIEUX ETRE - - Global - Solo - in EUR - Entrée Client - Individuel - Annuel

		Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	
<b>Provisions techniques calculées comme un tout</b>	<b>R0010</b>	0,0	0,0			0,0			0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	<b>R0020</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque</b>									
<b>Meilleure estimation</b>									
<b>Brut Meilleure estimation</b>	<b>R0030</b>	5 315 208,6		0,0	0,0		14 081 989,3	0,0	0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, avant l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	<b>R0040</b>	5 309 985,2		0,0	0,0		14 065 776,4	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre de la réassurance (hors véhicules de titrisation et réassurance finie) avant ajustement pour pertes probables	<b>R0050</b>	5 309 985,2		0,0	0,0		14 065 776,4	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre des véhicules de titrisation avant ajustement pour pertes probables	<b>R0060</b>	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre de la réassurance finie avant ajustement pour pertes probables	<b>R0070</b>	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	<b>R0080</b>	5 309 985,2		0,0	0,0		14 065 776,4	0,0	0,0
<b>Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie</b>	<b>R0090</b>	5 223,4		0,0	0,0		16 212,9	0,0	0,0
<b>Marge de risque</b>	<b>R0100</b>	240 903,9	0,0			638 245,2			0,0
<b>Montant des provisions techniques faisant l'objet de mesure transitoire</b>									
<b>Provisions techniques calculées comme un tout</b>	<b>R0110</b>	0,0	0,0			0,0			0,0
<b>Meilleure estimation</b>	<b>R0120</b>	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0
<b>Marge de risque</b>	<b>R0130</b>	0,0	0,0			0,0			0,0
<b>Provisions techniques - Total</b>	<b>R0200</b>	5 556 112,5	0,0			14 720 234,6			0,0
<b>Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie</b>	<b>R0210</b>	246 127,3	0,0			654 458,1			0,0
<b>Meilleure estimation des produits avec option de rachat</b>	<b>R0220</b>	5 315 208,6	0,0			0,0			0,0
<b>Meilleure estimation brute pour les flux de trésorerie</b>									
<b>Sorties de trésorerie</b>									
Prestations garanties et discrétionnaires futures	<b>R0230</b>		0,0			14 081 989,3			0,0
Prestations garanties futures	<b>R0240</b>	9 458 157,7							
Prestations discrétionnaires futures	<b>R0250</b>	0,0							
Dépenses futures et autres sorties de trésorerie	<b>R0260</b>	2 125 461,6	0,0			0,0			0,0
<b>Entrées de trésorerie</b>									
Primes futures	<b>R0270</b>	6 268 410,6	0,0			0,0			0,0
Autres entrées de trésorerie	<b>R0280</b>	0,0	0,0			0,0			0,0
<b>Pourcentage de la meilleure estimation brute calculée à l'aide d'approximations</b>	<b>R0290</b>	0,00%	0,00%			0,00%			0,00%
<b>Valeur de rachat</b>	<b>R0300</b>	5 556 693,5	0,0			0,0			0,0
<b>Meilleure estimation faisant l'objet de la mesure transitoire sur les taux d'intérêt</b>	<b>R0310</b>	0,0	0,0			0,0			0,0
Provisions techniques hors mesure transitoire sur les taux d'intérêt	<b>R0320</b>	0,0	0,0			0,0			0,0
<b>Meilleure estimation faisant l'objet de la correction pour volatilité</b>	<b>R0330</b>	0,0	0,0			0,0			0,0
Provisions techniques hors correction pour volatilité et autres mesures transitoires	<b>R0340</b>	5 556 127,0	0,0			14 720 272,8			0,0
<b>Meilleure estimation faisant l'objet de l'ajustement égalisateur</b>	<b>R0350</b>	0,0	0,0			0,0			0,0
Provisions techniques hors ajustement égalisateur et autres mesures transitoires	<b>R0360</b>	0,0	0,0			0,0			0,0

	Réassurance acceptée					Total (vie hors santé, y compris UC)	Assurance santé (assurance directe)			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)				
	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140		C0150	C0160	C0170				C0180	C0190	C0200	C0210
<b>Provisions techniques calculées comme un tout</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0				
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0020	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
<b>Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque</b>																
<b>Meilleure estimation</b>																
<b>Brut Meilleure estimation</b>	R0030	0,0	0,0	0,0	0,0	19 397 197,9		0,0	0,0	12 207 545,2	0,0	12 207 545,2				
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, avant l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0040	0,0				19 375 761,6		0,0	0,0	12 206 324,4	0,0	12 206 324,4				
Montants recouvrables au titre de la réassurance (hors véhicules de titrisation et réassurance finite) avant ajustement pour pertes probables	R0050	0,0				19 375 761,6		0,0	0,0	12 206 324,4	0,0	12 206 324,4				
Montants recouvrables au titre des véhicules de titrisation avant ajustement pour pertes probables	R0060	0,0				0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
Montants recouvrables au titre de la réassurance finite avant ajustement pour pertes probables	R0070	0,0				0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0,0	0,0	0,0	0,0	19 375 761,6		0,0	0,0	12 206 324,4	0,0	12 206 324,4				
<b>Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite</b>	R0090	0,0				21 436,3		0,0	0,0	1 220,8	0,0	1 220,8				
<b>Marge de risque</b>	R0100	0,0	0,0	0,0	0,0	879 149,2	0,0			553 288,8	0,0	553 288,8				
<b>Montant des provisions techniques faisant l'objet de mesure transitoire</b>																
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0,0				0,0	0,0			0,0	0,0	0,0				
Meilleure estimation	R0120	0,0				0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
Marge de risque	R0130	0,0				0,0	0,0			0,0	0,0	0,0				
<b>Provisions techniques - Total</b>	R0200	0,0				20 276 347,1	0,0			12 760 834,0	0,0	12 760 834,0				
<b>Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite</b>	R0210	0,0	0,0	0,0	0,0	900 585,5	0,0			554 509,6	0,0	554 509,6				
<b>Meilleure estimation des produits avec option de rachat</b>	R0220					5 315 208,6	0,0			0,0		0,0				
<b>Meilleure estimation brute pour les flux de trésorerie</b>																
<b>Sorties de trésorerie</b>																
Prestations garanties et discrétionnaires futures	R0230						0,0			12 207 545,2	0,0					
Prestations garanties futures	R0240	0,0														
Prestations discrétionnaires futures	R0250	0,0														
Dépenses futures et autres sorties de trésorerie	R0260	0,0				2 125 461,6	0,0			0,0	0,0	0,0				
<b>Entrées de trésorerie</b>																
Primes futures	R0270	0,0				6 288 410,6	0,0			0,0	0,0	0,0				
Autres entrées de trésorerie	R0280	0,0				0,0	0,0			0,0	0,0	0,0				
<b>Pourcentage de la meilleure estimation brute calculée à l'aide d'approximations</b>	R0290	0,00%					0,00%			0,00%	0,00%					
<b>Valeur de rachat</b>	R0300	0,0				5 556 693,5	0,0			0,0	0,0	0,0				
<b>Meilleure estimation faisant l'objet de la mesure transitoire sur les taux d'intérêt</b>	R0310	0,0				0,0	0,0			0,0	0,0	0,0				
Provisions techniques hors mesure transitoire sur les taux d'intérêt	R0320	0,0				0,0	0,0			0,0	0,0	0,0				
<b>Meilleure estimation faisant l'objet de la correction pour volatilité</b>	R0330	0,0				0,0	0,0			0,0	0,0	0,0				
Provisions techniques hors correction pour volatilité et autres mesures transitoires	R0340	0,0				20 276 399,8	0,0			12 760 867,2	0,0	12 760 867,2				
<b>Meilleure estimation faisant l'objet de l'ajustement égalisateur</b>	R0350	0,0				0,0	0,0			0,0	0,0	0,0				
Provisions techniques hors ajustement égalisateur et autres mesures transitoires	R0360	0,0				0,0	0,0			0,0	0,0	0,0				

**S.17.01.01**  
**Non-Life technical provisions**

	Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée							Total engagements Non-vie
	Frais médicaux	Protection du revenu	Indemnisation des travailleurs	Responsabilité civile automobile	Autres assurances des véhicules à moteur	Maritime, aérien et transport		
	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070		
<b>Provisions techniques calculées comme un tout</b>	<b>R0010</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Assurance directe	<b>R0020</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réassurance proportionnelle acceptée	<b>R0030</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réassurance non proportionnelle acceptée	<b>R0040</b>							0,0
<b>Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie</b>	<b>R0050</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque</b>								
<b>Meilleure estimation</b>								
<b>Provisions pour primes</b>								
Brut - Total	<b>R0060</b>	-1 781 919,0	92 509,3	0,0	0,0	0,0	0,0	-1 689 409,7
Brut - Assurance directe	<b>R0070</b>	-1 781 919,0	92 509,3	0,0	0,0	0,0	0,0	-1 689 409,7
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	<b>R0080</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	<b>R0090</b>							0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, avant l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la	<b>R0100</b>	-1 781 919,0	92 509,3	0,0	0,0	0,0	0,0	-1 689 409,7
Montants recouvrables au titre de la réassurance (hors véhicules de titrisation et réassurance finite) avant ajustement pour pertes probables	<b>R0110</b>	-1 781 919,0	92 509,3	0,0	0,0	0,0	0,0	-1 689 409,7
Montants recouvrables au titre des véhicules de titrisation avant ajustement pour pertes probables	<b>R0120</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre de la réassurance finite avant ajustement pour pertes probables	<b>R0130</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la	<b>R0140</b>	-1 781 700,8	92 500,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-1 689 200,8
<b>Meilleure estimation nette des provisions pour primes</b>	<b>R0150</b>	-218,2	9,3	0,0	0,0	0,0	0,0	-208,9
<b>Provisions pour sinistres</b>								
Brut - Total	<b>R0160</b>	12 609 443,5	8 404 840,3	0,0	0,0	0,0	0,0	21 014 283,8
Brut - Assurance directe	<b>R0170</b>	12 609 443,5	8 404 840,3	0,0	0,0	0,0	0,0	21 014 283,8
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	<b>R0180</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	<b>R0190</b>							0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, avant l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la	<b>R0200</b>	12 609 443,5	8 404 840,3	0,0	0,0	0,0	0,0	21 014 283,8
Montants recouvrables au titre de la réassurance (hors véhicules de titrisation et réassurance finite) avant ajustement pour pertes probables	<b>R0210</b>	12 609 443,5	8 404 840,3	0,0	0,0	0,0	0,0	21 014 283,8
Montants recouvrables au titre des véhicules de titrisation avant ajustement pour pertes probables	<b>R0220</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre de la réassurance finite avant ajustement pour pertes probables	<b>R0230</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la	<b>R0240</b>	12 608 117,2	8 392 608,0	0,0	0,0	0,0	0,0	21 000 725,1
<b>Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres</b>	<b>R0250</b>	1 326,4	12 232,3	0,0	0,0	0,0	0,0	13 558,7
<b>Total meilleure estimation - Brut</b>	<b>R0260</b>	10 827 524,6	8 497 349,6	0,0	0,0	0,0	0,0	19 324 874,2
<b>Total meilleure estimation - Net</b>	<b>R0270</b>	1 108,2	12 241,6	0,0	0,0	0,0	0,0	13 349,8
<b>Marge de risque</b>	<b>R0280</b>	490 741,5	385 129,7	0,0	0,0	0,0	0,0	875 871,2
<b>Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques</b>								
Provisions techniques calculées comme un tout	<b>R0290</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Meilleure estimation	<b>R0300</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marge de risque	<b>R0310</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Provisions techniques</b>								
Provisions techniques - total	<b>R0320</b>	11 318 266,0	8 882 479,3	0,0	0,0	0,0	0,0	20 200 745,4
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la	<b>R0330</b>	10 826 416,4	8 485 108,0	0,0	0,0	0,0	0,0	19 311 524,4
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	<b>R0340</b>	491 849,7	397 371,3	0,0	0,0	0,0	0,0	889 221,0
<b>Ligne d'activité: segmentation plus poussée (par groupe de risques homogènes)</b>								
Provisions pour primes - Nombre total de groupes de risques homogènes	<b>R0350</b>	-1 781 919,0	92 509,3	0,0	0,0	0,0	0,0	
Provisions pour sinistres - Nombre total de groupes de risques homogènes	<b>R0360</b>	12 609 443,5	8 404 840,3	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>Flux de trésorerie de la meilleure estimation provisions pour primes (brutes)</b>								
<b>Sorties de trésorerie</b>								
Future benefits and claims	<b>R0370</b>	110 060 801,6	366 895,1	0,0	0,0	0,0	0,0	110 427 696,7
Prestations et sinistres futurs	<b>R0380</b>	31 331 408,9	192 072,0	0,0	0,0	0,0	0,0	31 523 481,0
<b>Entrées de trésorerie</b>								
Primes futures	<b>R0390</b>	143 174 129,5	466 457,8	0,0	0,0	0,0	0,0	143 640 587,3
Autres entrées de trésorerie (y compris montants recouvrables au titre des récupérations et subrogations)	<b>R0400</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Flux de trésorerie de la meilleure estimation provisions pour sinistres (brutes)</b>								
<b>Sorties de trésorerie</b>								
Prestations et sinistres futurs	<b>R0410</b>	12 609 443,5	8 404 840,3	0,0	0,0	0,0	0,0	21 014 283,8
Dépenses futures et autres sorties de trésorerie	<b>R0420</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Entrées de trésorerie</b>								
Primes futures	<b>R0430</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres entrées de trésorerie (y compris montants recouvrables au titre des récupérations et subrogations)	<b>R0440</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Pourcentage de la meilleure estimation brute calculée à l'aide d'approximations</b>	<b>R0450</b>	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
<b>Meilleure estimation faisant l'objet de la mesure transitoire sur les taux d'intérêt</b>	<b>R0460</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions techniques hors mesure transitoire sur les taux d'intérêt	<b>R0470</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Meilleure estimation faisant l'objet de la correction pour volatilité</b>	<b>R0480</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions techniques hors correction pour volatilité et autres mesures transitoires	<b>R0490</b>	11 318 295,4	8 882 502,4	0,0	0,0	0,0	0,0	20 200 797,8

**S.23.01.01**
**Own funds**

31/12/2016 - Scénario Réglementaire - sept-13 - SOCIETE MUTUELLE MIEUX ETRE - - Solo - in EUR - Entrée Client - Individuel - Annuel

		Total	Niveau 1 - Non restreint	Niveau 1 - Restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
<b>Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35</b>						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0,0	0,0		0,0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0,0	0,0		0,0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	54 413 590,2	54 413 590,2		0,0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0,0		0,0	0,0	0,0
Fonds excédentaires	R0070	0,0	0,0			
Actions de préférence	R0090	0,0		0,0	0,0	0,0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0,0		0,0	0,0	0,0
Réserve de réconciliation	R0130	-3 017 039,8	-3 017 039,8			
Passifs subordonnés	R0140	0,0		0,0	0,0	0,0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0,0				0,0
Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de</b>						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devaient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0,0				
<b>Déductions</b>						
Déductions pour participations dans d'autres entreprises financières, y compris des entreprises non réglementées exerçant des activités financières	R0230	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>Total fonds propres de base après déductions</b>	<b>R0290</b>	<b>51 396 550,4</b>	<b>51 396 550,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Fonds propres auxiliaires</b>						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0,0			0,0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0,0			0,0	
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	0,0			0,0	0,0
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0,0			0,0	0,0
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0,0			0,0	
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0,0			0,0	0,0
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0,0			0,0	
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, premier alinéa, de la directive 2009/138/CE	R0370	0,0			0,0	0,0
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0,0			0,0	0,0

		Total	Niveau 1 - Non restreint	Niveau 1 - Restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
<b>Total fonds propres auxiliaires</b>	<b>R0400</b>	<b>0,0</b>			<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Fonds propres éligibles et disponibles</b>						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	51 396 550,4	51 396 550,4	0,0	0,0	0,0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	51 396 550,4	51 396 550,4	0,0	0,0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	51 396 550,4	51 396 550,4	0,0	0,0	0,0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	51 396 550,4	51 396 550,4	0,0	0,0	
SCR	R0580	7 146 582,7				
MCR	R0600	3 700 000,0				
<b>Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis</b>	<b>R0620</b>	<b>719,18%</b>				
<b>Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis</b>	<b>R0640</b>	<b>1389,10%</b>				

		Total
		C0060
<b>Réserve de réconciliation</b>		
Excédent d'actif sur passif	R0700	51 396 550,4
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0,0
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0,0
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	54 413 590,2
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0,0
<b>Réserve de réconciliation</b>	<b>R0760</b>	<b>-3 017 039,8</b>
<b>Bénéfices attendus</b>		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	0,0
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	218,2
<b>Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)</b>	<b>R0790</b>	<b>218,2</b>

**S.25.01.01**
**Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard**

31/12/2016 - Scénario Réglementaire - sept-13 - SOCIETE MUTUELLE MIEUX ETRE - - Global - Solo - in EUR - Calculé en utilisant la Formule Standard - Individuel - Annuel

 Article 112    **Z0010**

N
---

		Capital de solvabilité requis net	Capital de solvabilité requis brut	Attribution des ajustements dus aux FC et aux PAE
		C0030	C0040	C0050
Risque de marché	R0010	4 429 180,5	4 429 180,5	0,0
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	4 966 206,9	4 966 206,9	0,0
Risque de souscription en vie	R0030	1 183,5	1 183,5	0,0
Risque de souscription en santé	R0040	5 256,3	5 256,3	0,0
Risque de souscription en non-vie	R0050	0,0	0,0	0,0
Diversification	R0060	-1 964 808,4	-1 964 808,4	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0,0	0,0	
<b>Capital de solvabilité requis de base</b>	<b>R0100</b>	<b>7 437 018,8</b>	<b>7 437 018,8</b>	

<b>Calcul du capital de solvabilité requis</b>		<b>C0100</b>
Ajustement du fait de l'agrégation des nSCR des FC/PAE	R0120	0,0
Risque opérationnel	R0130	2 231 105,6
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0,0
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	-2 521 541,7
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0,0
<b>Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire</b>	<b>R0200</b>	<b>7 146 582,7</b>
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0,0
<b>Capital de solvabilité requis pour les entreprises selon la méthode de consolidation</b>	<b>R0220</b>	<b>7 146 582,7</b>
<b>Autres informations sur le SCR</b>		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0,0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0,0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0,0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0,0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0,0
Méthode utilisée pour calculer l'ajustement dû à l'agrégation des nSCR des FC/PAE.	R0450	4
Prestations discrétionnaires futures nettes	R0460	0,0

**S.28.02.01**  
**Minimum capital Requirement - Both life and non-life insurance activity**

	Non-life activities		Life activities	
	MCRNL Result		MCRNL Result	
	C0010	C0020		
<b>Linear formula component for non-life insurance and reinsurance obligations</b>	<b>R0010</b>	1 655,7	0,0	

	Non-life activities		Life activities	
	Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance) written premiums in the last 12 months	Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance) written premiums in the last 12 months
	C0030	C0040	C0050	C0060
Medical expense insurance and proportional reinsurance	R0020	1 108,2	0,0	0,0
Income protection insurance and proportional reinsurance	R0030	12 241,6	0,0	0,0
Workers' compensation insurance and proportional reinsurance	R0040	0,0	0,0	0,0
Motor vehicle liability insurance and proportional reinsurance	R0050	0,0	0,0	0,0
Other motor insurance and proportional reinsurance	R0060	0,0	0,0	0,0
Marine, aviation and transport insurance and proportional reinsurance	R0070	0,0	0,0	0,0
Fire and other damage to property insurance and proportional reinsurance	R0080	0,0	0,0	0,0
General liability insurance and proportional reinsurance	R0090	0,0	0,0	0,0
Credit and suretyship insurance and proportional reinsurance	R0100	0,0	0,0	0,0
Legal expenses insurance and proportional reinsurance	R0110	0,0	0,0	0,0
Assistance and proportional reinsurance	R0120	0,0	0,0	0,0
Miscellaneous financial loss insurance and proportional reinsurance	R0130	0,0	0,0	0,0
Non-proportional health reinsurance	R0140	0,0	0,0	0,0
Non-proportional casualty reinsurance	R0150	0,0	0,0	0,0
Non-proportional marine, aviation and transport reinsurance	R0160	0,0	0,0	0,0
Non-proportional property reinsurance	R0170	0,0	0,0	0,0

	Non-life activities		Life activities	
	MCRL Result		MCRL Result	
	C0070	C0080		
<b>Linear formula component for life insurance and reinsurance obligations</b>	<b>R0200</b>	25,6	847 569,5	

	Non-life activities		Life activities	
	Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance/SPV) total capital at risk	Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance/SPV) total capital at risk
	C0090	C0100	C0110	C0120
Obligations with profit participation - guaranteed benefits	R0210	0,0	5 223,4	
Obligations with profit participation - future discretionary benefits	R0220	0,0	0,0	
Index-linked and unit-linked insurance obligations	R0230	0,0	0,0	
Other life (re)insurance and health (re)insurance obligations	R0240	1 220,8	16 212,9	
Total capital at risk for all life (re)insurance obligations	R0250	0,0		1 210 051 037,3

**Overall MCR calculation**

	C0130
Linear MCR	R0300 849 250,8
SCR	R0310 7 146 582,7
MCR cap	R0320 3 215 962,2
MCR floor	R0330 1 786 645,7
Combined MCR	R0340 1 786 645,7
Absolute floor of the MCR	R0350 3 700 000,0
<b>Minimum Capital Requirement</b>	<b>R0400 3 700 000,0</b>

**Notional non-life and life MCR calculation**

	Non-life activities		Life activities	
	C0140	C0150		
Notional linear MCR	R0500	1 681,4	847 569,5	
Notional SCR excluding add-on (annual or latest calculation)	R0510	14 149,0	7 132 433,7	
Notional MCR cap	R0520	6 367,0	3 209 595,2	
Notional MCR floor	R0530	3 537,2	1 783 108,4	
Notional Combined MCR	R0540	3 537,2	1 783 108,4	
Absolute floor of the notional MCR	R0550	2 500 000,0	3 700 000,0	
Notional MCR	R0560	2 500 000,0	3 700 000,0	